

ENERGIE : L'ADEME soutient les initiatives privées pour atteindre son objectif de production hydroélectrique

L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE / T :

02.41.20.41.20 (siège à Angers/49) vient de missionner les associations ADERA (Association pour le développement des énergies renouvelables et alternatives) en Franche-Comté et le BER (Bourgogne énergies renouvelables) pour la Bourgogne pour soutenir les porteurs de projets permettant d'atteindre l'objectif de production hydroélectrique de 77 MW supplémentaires en [REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE](#). Ces associations ont pour mission de réaliser une étude d'opportunité et d'optimisation, de cadrer les étapes du projet, de mettre en relation l'ensemble des partenaires et de mobiliser les subventions possibles. Une assistance nécessaire pour soutenir les propriétaires privés dans des démarches souvent complexes. www.ademe.fr / www.bourgognefranche-comte.fr